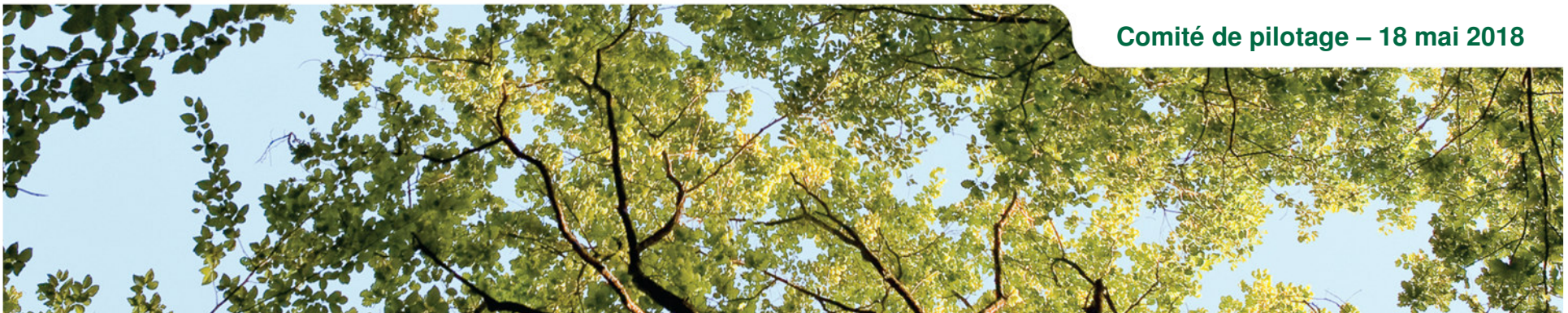




Site Natura 2000 :

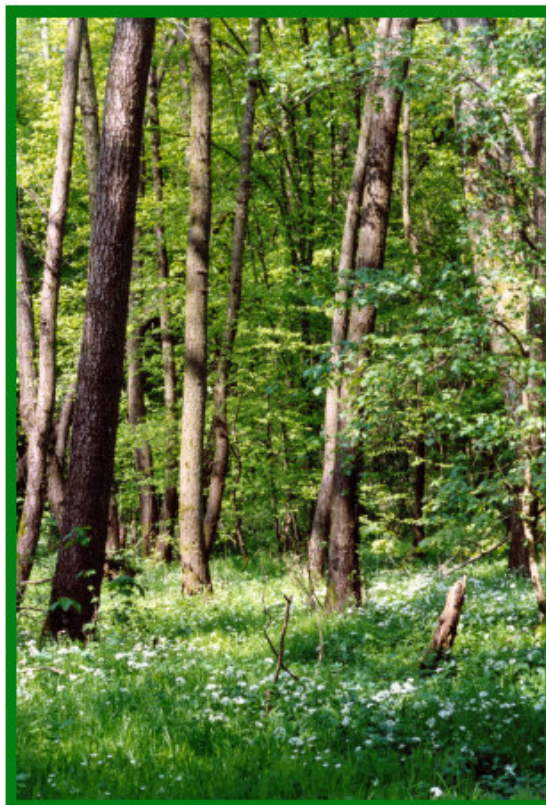
Forêt du DIEULET

Comité de pilotage – 18 mai 2018



Site Natura 2000 n° 34 :

Forêt du Dieulet



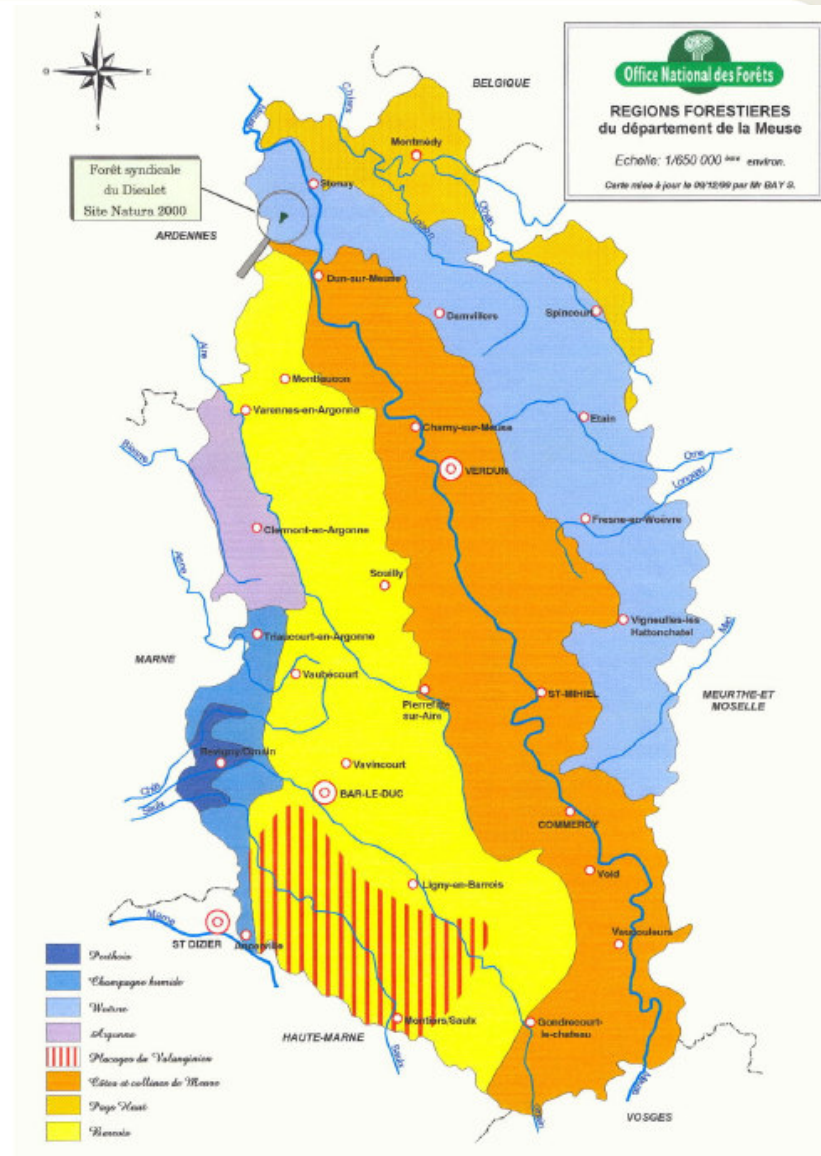
Aspect vernal de l'Ormaie-Frénaie : tapis d'Ail des Ours et futaie riche en Aulne.

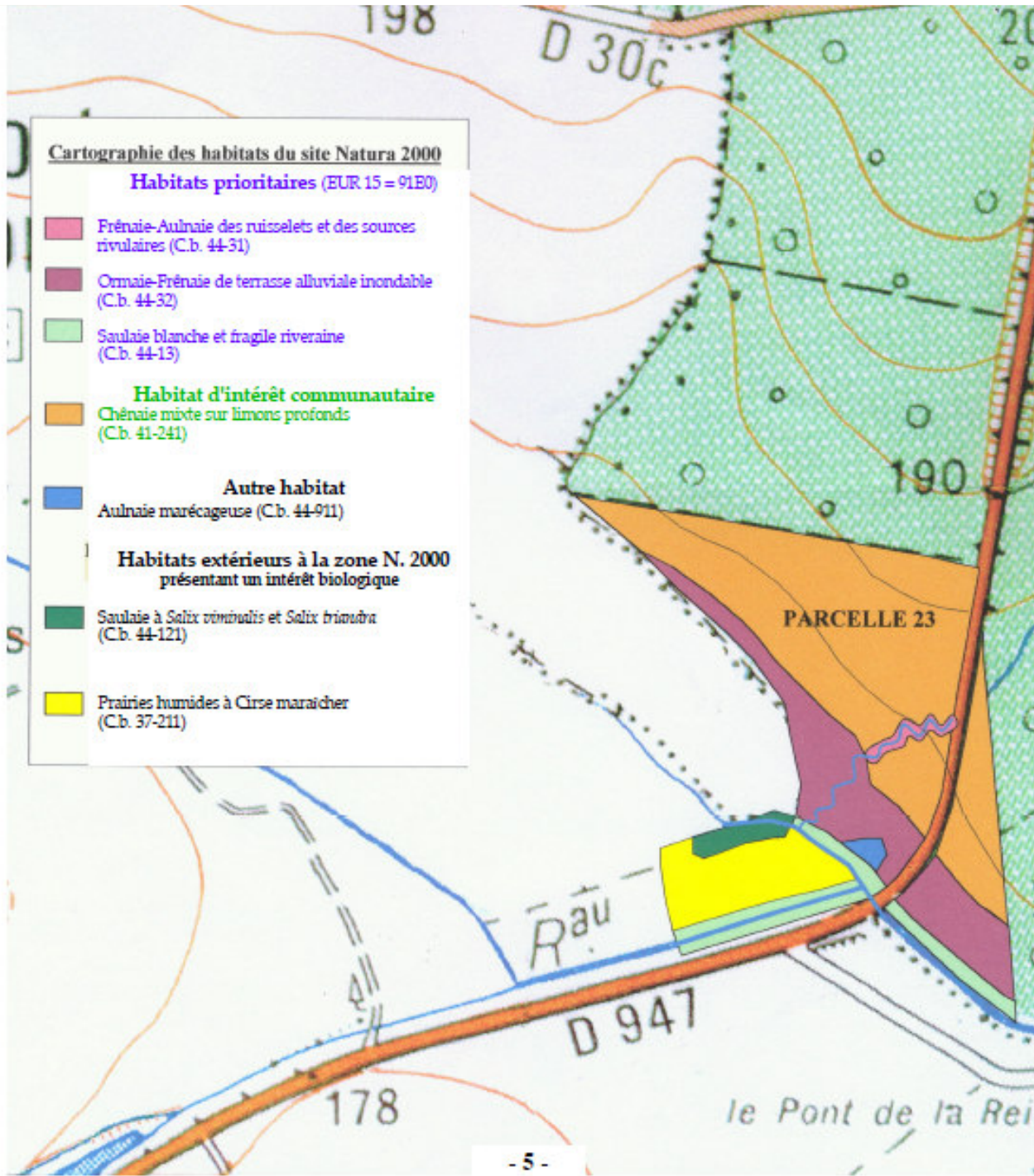
Préfecture de la Région Lorraine



document d'objectifs FR4100186
juin 2 000

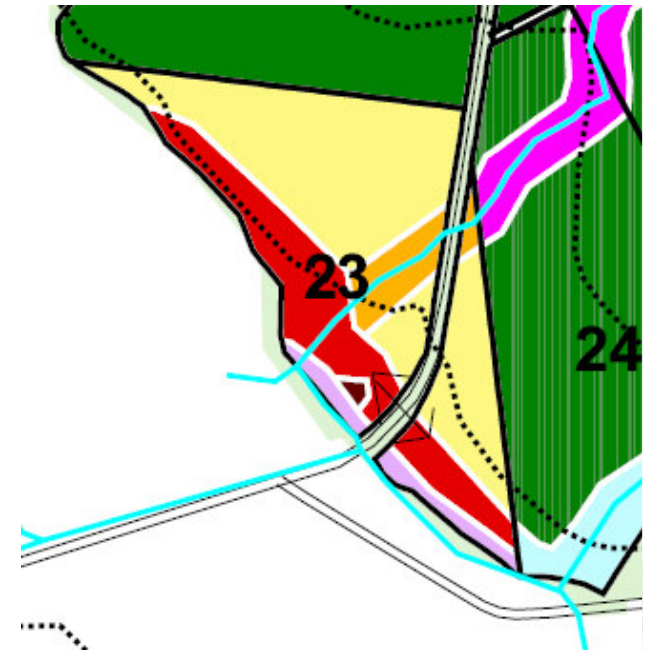




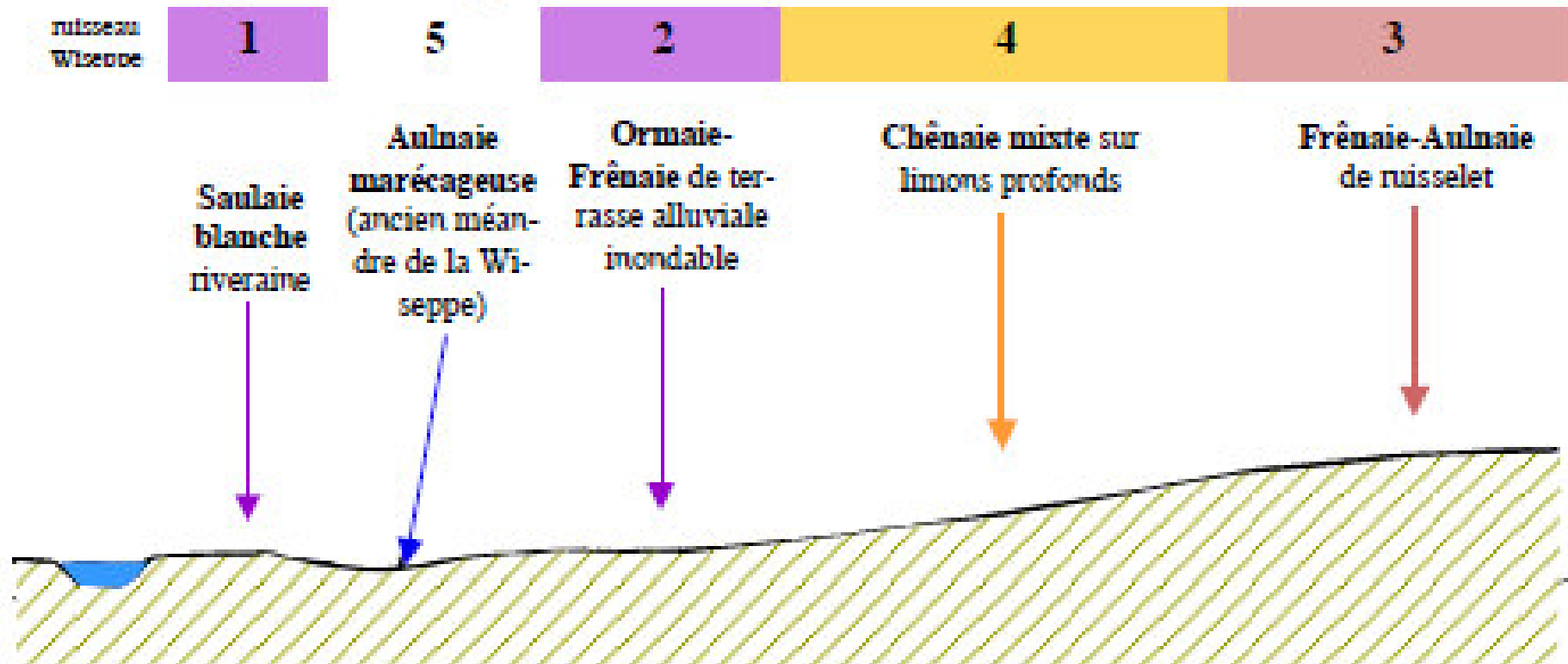


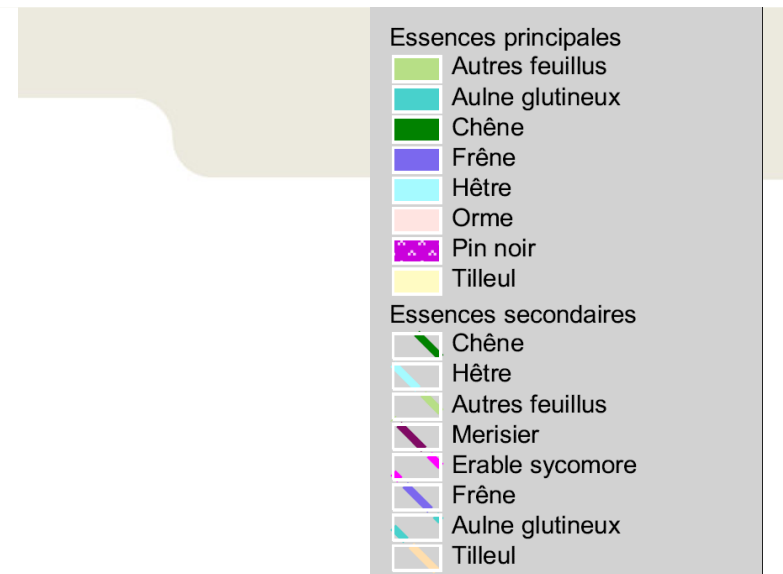
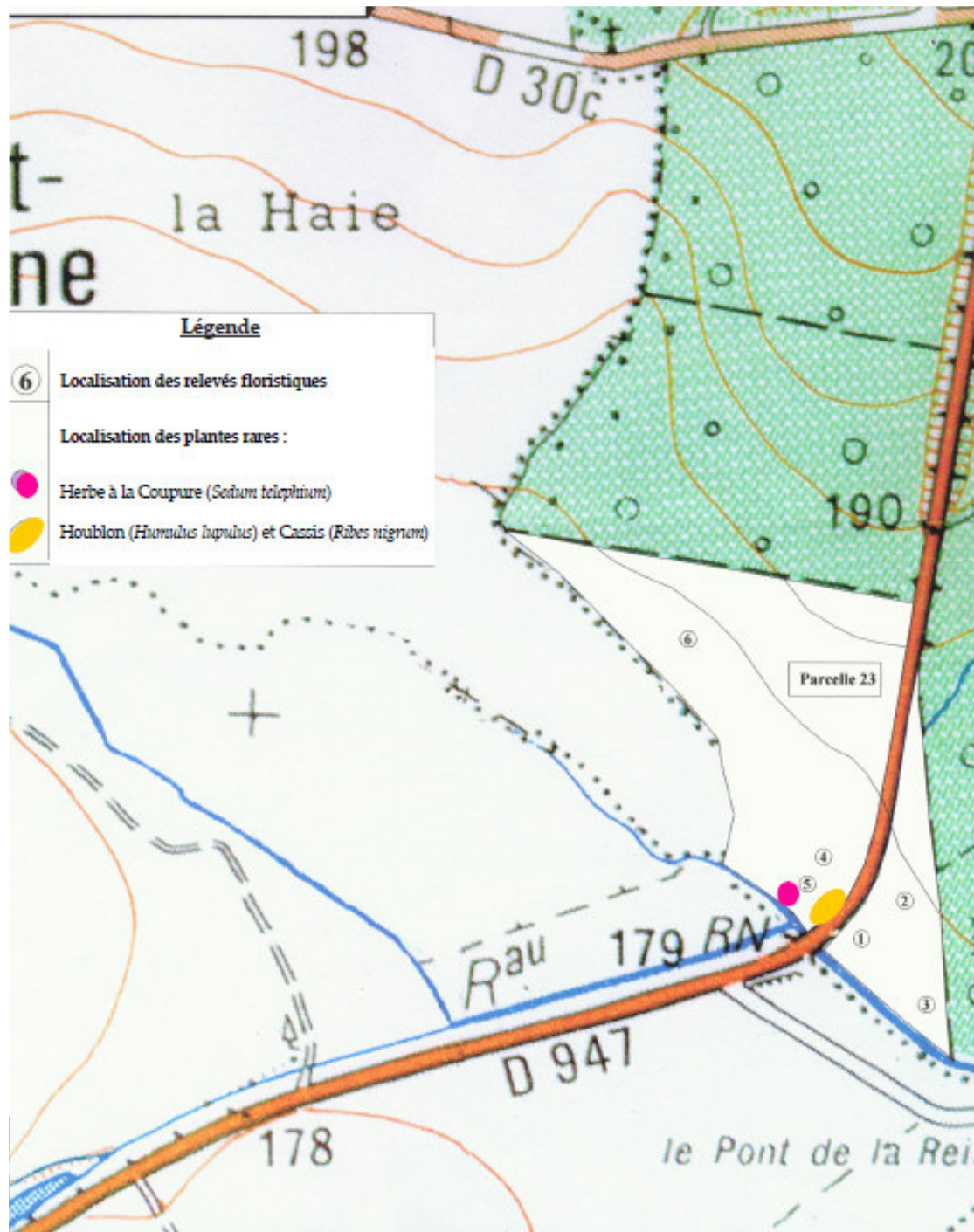
Habitats Natura 2000

- Chênaie mixte sur limons profonds
- Frênaie-Aulnaie des ruisselets et des sources rivulaires
- Ornaie-Frênaie de terrasse alluviale inondable
- Aulnaie marécageuse
- Saulaie blanche et fragile riveraine



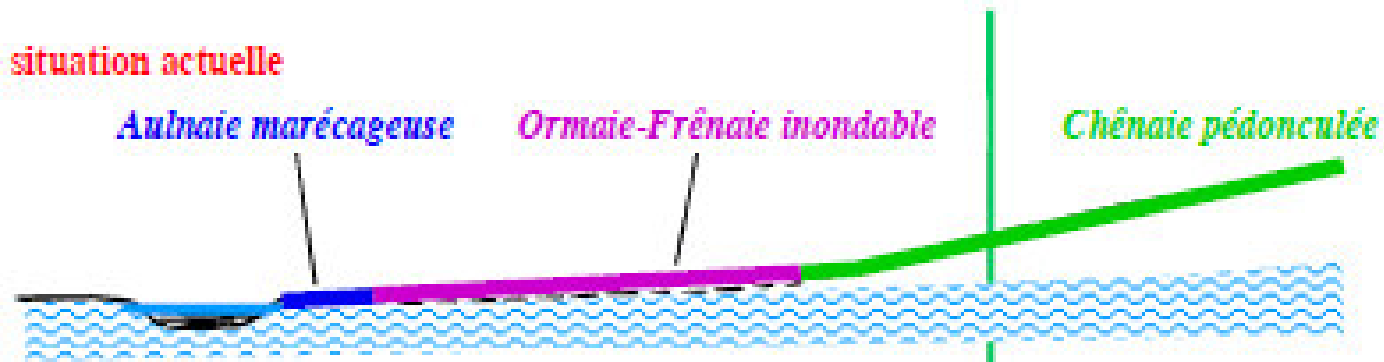
transect de la partie nord de la parcelle 23



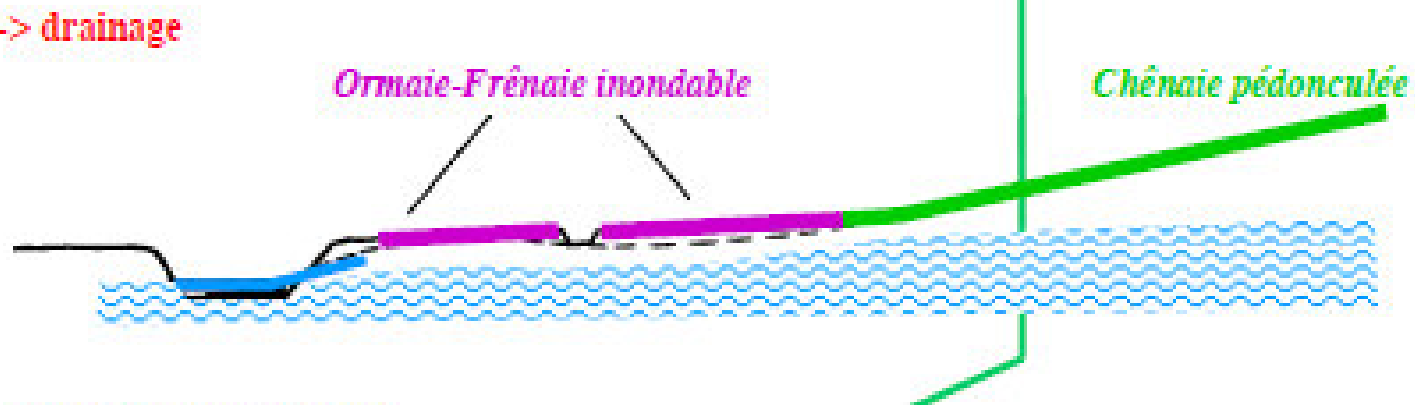


Simulation d'une évolution régressive des boisements en fonction d'un assèchement (non désiré !) du site :

--> situation actuelle



--> drainage



--> drainage important et enfoncement du cours d'eau



Mesures de gestion

- Gestion de la Wiseppe : maintien de l'écosystème alluvial en bon état (pas de travaux hydrauliques entraînant un creusement ou une rectification du lit)
- Gestion forestière : pas de drainage, pas d'introduction d'espèces, régénération naturelle et par petites trouées, privilégier les essences à bois durs par rapport aux essences pionnières à bois tendre
- Actions pédagogiques : pose d'un panneau d'information, ramassage et prévention du dépôt d'ordures
- Suivi du site : suivi de la nappe alluviale (piézomètre), suivi des crues (limnimètre), suivi du renouvellement des essences forestières et de la flore.

=> Biodiversité de la dendroflore à maintenir impérativement

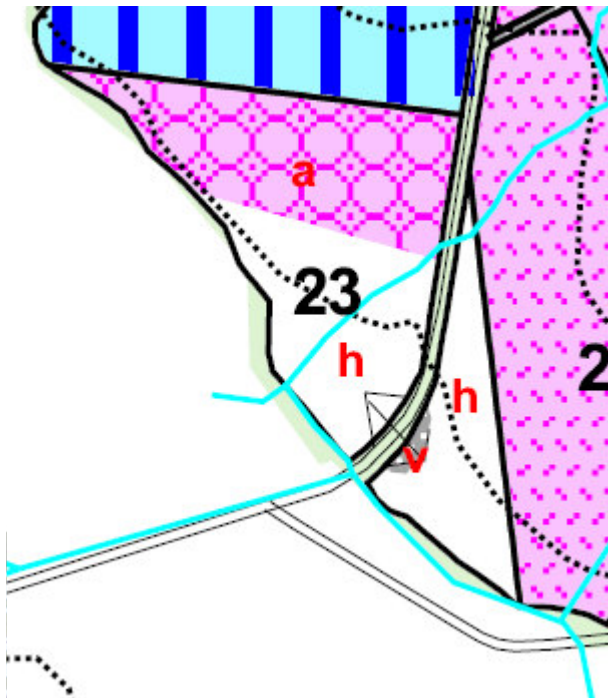


Tableau récapitulatif de l'analyse des impacts de l'aménagement sur les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000

Habitats ou espèces concernés	Décisions de l'aménagement pouvant engendrer un impact	Actions de préservation prévues par l'aménagement	Effets attendus et nature du bilan
Chênaies-charmaies du Nord-Ouest 41-241	- Classement de la parcelle en amélioration - soin apporté au débardage - coupes orientées au profit des essences à bois dur (frêne et orme) ainsi qu'au grands saules au détriment des essences à bois tendre (tremble, aulne)	Pas de drainage ni de curage	Positif - Le couvert forestier sera maintenu - Les essences à forte valeur patrimoniales seront favorisées - Les caractéristiques hydriques du site seront préservées - Les sols seront respectés
Frênaie-aulnaie des rivières à débit rapide 44-32			
Chênaies-charmaies du Nord-Ouest 41-241	- Classement de la parcelle en « hors sylviculture » - coupes ponctuelles de quelques arbres éventuellement laissés sur place	Pas de drainage ni de curage	Positif - Le couvert forestier sera maintenu - La régénération de l'orme lisse sera favorisée ponctuellement - Les caractéristiques hydriques du site seront préservées - Les sols seront respectés - La quantité de bois mort au sol et debout augmentera
Frênaie-aulnaie des ruisselets et des sources 44-31			
Frênaie-aulnaie des rivières à débit rapide 44-32			
Forêts galeries de saules blancs 44-13			
Aulnaie marécageuse à <i>Carex elongata</i>			

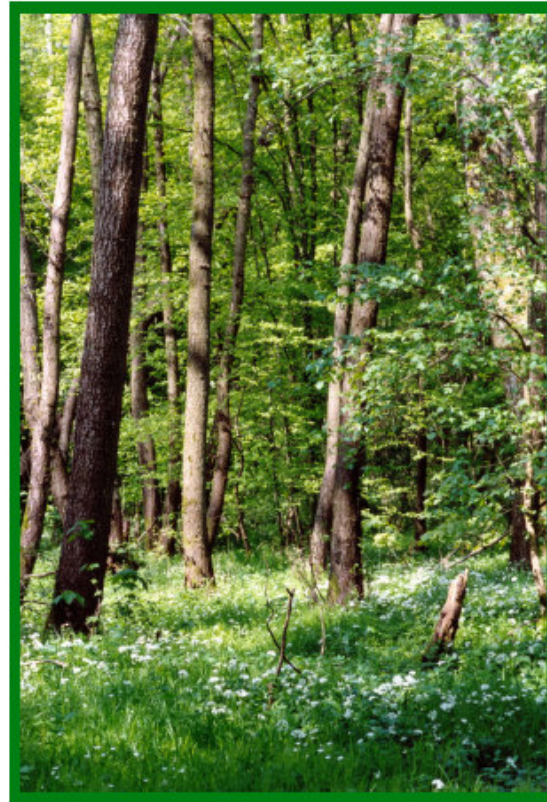
Classement

	Groupe de régénération, parcelles entamées à terminer
	Groupe de régénération, parcelles à entamer et ne pas terminer
	Groupe de préparation
	Groupe d'amélioration feuillus
	Groupe d'amélioration mixte
	Groupe d'amélioration jeunesse
	Groupe d'amélioration taillis sous futaie
	Groupe hors sylviculture
	Non boisé



Site Natura 2000 n° 34 :

Forêt du Dieulet



Aspect vernal de l'Ormaie-Frênaie : tapis d'Ail des Ours et futaie riche en Aune.

Merci

Préfecture de la Région Lorraine



document d'objectifs FR4100186
juin 2 000

